

A l'assemblée générale de la PROMOVE (ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA RIVIERA ET DE LAVAUX) 1820 MONTREUX

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Promove (Association pour la promotion économique de la Riviera et de Lavaux) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE J. INEICHEN S.A.

R. Nicolas Réviseur agréé

Montreux, le 8 mai 2019/RN

Annexe: comptes annuels

PROMOVE

Montreux

Comptes annuels 2018

MONTREUX, LE 8 mai 2019

SOMMAIRE

Contenu	Page
Bilan au 31 décembre 2018 - Actif	3
Bilan au 31 décembre 2018 - Passif	4
Compte de résultat 2018	5

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
- /	4051000.05	4.4.4700.00
Trésorerie	135'699.25	114'729.90
Débiteurs	24'015.35	62'553.70
./. Provision pour perte sur débiteurs		
Actifs de régularisation	85'800.45	57'095.35
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	245'515.05	234'378.95
ACTIF IMMOBILISE		
Mobilier et agencement de bureau	8'014.20	9'232.20
Machines de bureau, informatique	3'973.35	1.00
Matériel promotionel	-	-
Site Internet	-	-
Titres	1'000.00	1'000.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	12'987.55	10'233.20
TOTAL DE L'ACTIF	258'502.60	244'612.15

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 (SUITE)

PASSIF	31.12.2018	31.12.2017
FONDS ETRANGERS	CHF	CHF
Dettes à court terme	-	2023.2
Passifs de régularisation	63'793.25	51'174.34
Total des dettes à court terme	63'793.25	53'197.54
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	63'793.25	53'197.54
FONDS PROPRES		
Provision pour activités futures	40'000.00	40'000.00
Capital au 1er janvier	151'414.61	148'371.70
Excédent de produits	3'294.74	3'042.91
Capital au 31 décembre	154'709.35	151'414.61
TOTAL DES FONDS PROPRES	194'709.35	191'414.61
TOTAL DU PASSIF	258'502.60	244'612.15

COMPTE DE RESULTAT 2018

PRODUITS	2018	2017
	CHF	CHF
Contributions / Cotisations		
Communes	539'095.00	524'648.00
Canton	139'440.00	139'388.00
Membres	131'759.99	121'100.00
	810'294.99	785'136.00
Recettes		
Prestations facturées et autres produits	13'332.00	18'360.00
	13'332.00	18'360.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	823'626.99	803'496.00
CHARGES		
Charges de personnel	493'485.88	471'466.11
Charges de fonctionnement	78'546.73	98'610.62
Charges de locaux, mobilier et équipement	57'807.05	58'017.06
Promotion exogène	14'859.20	24'188.11
Activités régionales	167'482.71	128'455.71
Charges extraordinaires	2'000.00	664.41
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	814'181.57	781'402.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	9'445.42	22'093.98
Résultat AppApp	914.87	-271.22
Amortissements	-7'065.55	-18'779.85
Attribution à la provision	-	-
RESULTAT D'EXERCICE	3'294.74	3'042.91

ANNEXE

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code de obligations (art. 957 à 962).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.

Dettes envers des institutions de prévoyance

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
1er pilier : Caisse AVS de la FPV	1'860.55	577.35
2e pilier : SwissLife	-	696.20